

Switzerland-Berne: IT services: consulting, software development, Internet and support

OJ S 7/2014 10/01/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), marchés publics

Postal address: Fellerstrasse 21

Town: Berne

Postal code: 3003

Country: Switzerland

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), marchés publics

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=803327

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), marchés publics

Postal address: Fellerstrasse 21

Town: Berne

Postal code: 3003

Country: Switzerland

Contact person: Projet (1424) 609 partenariats DFS pour les années 2014 – 2017

E-mail: beschaffung.wto@bbl.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

(1424) 609 partenariats DFS pour les années 2014 – 2017.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Toute la Suisse.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'OFIT archive des données de plusieurs téraoctets pour ses clients. Un espace nom DFS basé sur un domaine sert de point d'entrée pour accéder aux archives de données. Pour ce faire, l'OFIT utilise le produit Distributed File System dans divers projets. Ces projets nécessitent des travaux d'architecture, de développement et de configuration. Pour ces travaux, l'OFIT a besoin d'un fournisseur de prestations doté de connaissances approfondies sur les produits MS DFS.

L'avantage des environnements DFS est qu'il n'est pas nécessaire d'adapter tous les liens des programmes, scripts et documents se rapportant aux noms des serveurs, aux lecteurs partagés et aux lettres des lecteurs lorsque ceux-ci changent. Dans des environnements comportant de nombreux liens, cela représenterait un travail considérable qui se traduirait par une perte de productivité importante. Pour des raisons de sécurité, DFS s'utilise avec ABE Access based enumeration.

Les tâches d'un partenaire DFS comprennent le conseil des demandeurs au niveau structurel et conceptuel, compte tenu des aspects sécuritaires et des directives fédérales ainsi que l'exploitation de l'environnement DFS. Parmi les autres tâches, citons l'assurance d'un service permanent, le back-up de l'environnement DFS, la rédaction de scripts pour l'administration de l'environnement DFS et dans le cas de changements de masse dans le cadre de projets.

Cet appel d'offres a pour but de trouver un fournisseur de prestations externe, spécialisé et parfaitement qualifié, qui peut mettre des équipes à disposition de l'OFIT, dans le domaine «Distributed File System» pour mener à bien des mandats et des projets. La mise en œuvre s'effectue sous forme de mandats et de contrats d'entreprise.

Les divers projets portant sur les domaines définis ci-dessus ne sont actuellement pas encore planifiés dans les détails. L'adjudicataire sera étroitement intégré à la planification et à la mise en œuvre. C'est pourquoi l'appel d'offres porte sur un accord-cadre pour les prestations fournies dans le domaine de l'informatique pour les années 2014 – 2017.

Ordre de base: 1 000 heures.

Option: 4 000 heures.

II.1.6. CPV code(s)

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: les conditions sont définies dans le contrat individuel. Sauf accord contraire ou complémentaire, les dispositions suivantes s'appliquent:

- a) en cas de prestations en régie avec plafond de coûts: l'entreprise facture ses prestations sur une base mensuelle. Elle joint à la facture les rapports approuvés respectifs. L'OFIT effectuera le paiement à condition d'avoir approuvé les rapports des prestations;
- b) en cas de prestations à un prix fixe convenu: l'entreprise facture ses prestations après approbation de tous les rapports / du rapport final.

Coûts à inclure dans le prix offert: tous les prix doivent être indiqués en francs suisses (CHF, Fr.s.), hors TVA:

- tarif horaire par rôle proposé,
- prix total par offre (tarif horaire x nombre d'heures de travail).

Ces prix doivent inclure toutes les charges (en particulier les frais, les coûts d'assurance, les coûts/cotisations d'assurances sociales, etc.). Un poste de travail bien équipé est mis à disposition à l'endroit où les services sont fournis.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Pas admises.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: aucune.

Sous-traitance: pas admis.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises disposant des compétences économiques et techniques suffisantes et pouvant apporter les justificatifs requis selon chiffre 3.8 sont appelées à déposer une offre en CHF.

Justificatifs requis:

Les preuves de qualification énumérées ci-après doivent être fournies dans leur intégralité en sans restriction, ni modification en même temps que l'offre, car autrement il ne sera pas entré en matière sur cette dernière.

CA 01: Confirmation que le soumissionnaire fournit, sur demande, les preuves suivantes à l'adjudicateur avant l'adjudication:

- extrait actuel du registre du commerce ne datant pas de plus de 3 mois,
- extrait actuel du registre des poursuites ne datant pas de plus de 3 mois.

(Les soumissionnaires étrangers joignent des documents ou certificats officiels actuels

équivalents).

CA 02: être prêt à mettre à disposition un Account Manager (SPOC) à la disposition de l'OFIT pour toute la durée du contrat.

Remplissez ce critère à l'aide du nom, du prénom, de l'adresse électronique et du numéro de téléphone du SPOC ainsi que de son suppléant.

CA 03: être prêt à conclure un contrat cadre en cas d'adjudication (voir chapitre 9.4 du cahier des charges).

CA 04: être prêt à procéder à un contrôle de sécurité relatif aux personnes de la Confédération pour toutes les personnes concernées. De plus amples informations sont disponibles sous www.aios.ch.

CA 05: En cas d'adjudication, accepter que les performances du soumissionnaire mais également les performances de tous les collaborateurs auxquels il est fait appel dans le cadre de leurs projets respectifs soient évaluées (voir chiffre 4.4. du contrat-cadre).

CA 06: Acceptation qu'aucuns frais ne soient en principe versés.

CA 07: Apporter la preuve que la personne proposée à l'avenir pour la fonction d'un MS DFS et spécialiste en archivage apporte au moins les prérequis suivants:

Attestations de formation

- informaticien avec diplôme de niveau tertiaire, et
- MS DFS in depth, et
- Windows 2008 MCITP enterprise administrator ou plus

ainsi que les attestations d'expériences suivantes:

- au moins 1 année d'expérience dans des environnements MS DFS de l'ordre de 100 téraoctets.

L'attestation est apportée à l'aide de CV/diplômes/certificats de la personne proposée.

CA 08: Apporter la preuve que la personne proposée à l'avenir pour la fonction d'un MS DFS et spécialiste en archivage apportent au moins les prérequis suivants:

- all./fr. langue maternelle ou,
- au moins 2 années de séjour linguistique ou professionnel en milieu germanophone ou,
- diplôme de langue niveau C1 selon le portfolio européen des langues (PEL).

L'attestation est apportée à l'aide de CV/diplômes/certificats de la personne proposée.

CA 09: Apporter la preuve que le soumissionnaire dispose d'au moins une référence de projet valide au moment de la soumission de l'offre et concernant les projets de migration de données DFS, de la planification à la mise en main de l'exploitation.

Seules les références de clients répondant aux critères suivants seront acceptées:

- Environnement DFS avec plus de 50 espaces nom de plus de 10 000 liens
- Grandes archives de données (100 téraoctets) avec problématique particulière de partages et d'autorisations (exploitation pour plus de 20 000 utilisateurs)

(Veuillez joindre à l'offre les documents de références remplis et signés par le client, selon annexe 9.5).

CA 10: Apporter la preuve que la personne proposée à l'avenir pour la fonction de MS DFS et de spécialiste en archivage apporte de l'expérience dans l'exploitation de structures d'archivage MS DFS, y c. problématique des partages et des autorisations.

Seules les références de clients répondant aux critères suivants seront acceptées:

- environnement DFS avec plus de 50 espaces nom de plus de 10 000 liens,
- grandes archives de données (100 téraoctets) avec problématique particulière de partages et d'autorisations (exploitation pour plus de 20 000 utilisateurs),

(veuillez joindre à l'offre les documents de références remplis et signés par le client, selon annexe 9.5).

CA 11: Veuillez joindre la déclaration dûment remplie et signée du soumissionnaire sur le respect des conditions de travail, des dispositions en matière de protection du travail et de

l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

CA 12: Accepter l'application des Conditions générales de la Confédération pour les services informatiques (édition 20.10.2010).

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

(1424) 609

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

17.2.2014 - 23:59

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German. French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: Exécution selon les conditions générales (CG) de la confédération pour les services informatiques (édition 20.10.2010). Celles-ci peuvent être consultées sous www.bbl.admin.ch – rubrique documentation – CG.

Négociations: demeurent réservées.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: les achats se feront sous réserve de l'état d'avancement du projet et de la disponibilité des crédits. Sur la base de l'objet de prestation mis en adjudication, le service demandeur achètera ou commandera, selon ses besoins, des prestations auprès de l'entreprise. La perception respectivement l'appel s'effectue sur invitation du service adjudicateur et de son acceptation de l'offre soumis par l'entreprise (voir également cahier des charges chapitre 3.3 cs). L'adjudicateur se réserve le droit d'assurer la fourniture des prestations adjudgées aussi pour le compte d'autres services demandeurs au sein de l'administration fédérale. Il se réserve en outre le droit d'acquérir en entier, en partie ou pas du tout les prestations définies à titre d'options. www.simap.ch Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / remarques: .

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: remarques sur le dépôt des offres: lieu de la remise de l'offre: selon chiffre 1.2 a) pour remise à la réception de l'OFCL (par le soumissionnaire lui-même ou par coursier): l'offre doit être remise au plus tard à la date de clôture indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture de la réception (7:30-12:00 et 13:00-16:00) contre accusé de réception de l'OFCL. b) remise par voie postale: le sceau postal ou le justificatif avec code à barres d'un office de poste suisse ou étranger reconnu officiellement est déterminant pour la date de remise (l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme sceau postal). c) remise de l'offre à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger: les soumissionnaires étrangers peuvent remettre leur offre au plus tard à la date de remise ci-dessus à une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse dans leur pays, pendant les heures d'ouverture, contre une confirmation de réception. Ils ont l'obligation d'envoyer cette confirmation par fax (no. fax selon chiffre 1.2) au pouvoir adjudicateur. Le soumissionnaire doit s'assurer dans tous les cas qu'il dispose de la preuve de remise de l'offre dans les délais. Les offres remises en retard ne peuvent plus être prises en considération et seront renvoyées à l'expéditeur.

Publication de référence nationale: Simap de la 8.1.2014, doc. 803327.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 23.1.2014

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: vous avez la possibilité de télécharger les documents depuis la plateforme électronique www.simap.ch sous la rubrique «marchés publics, appels d'offres confédération». Dans ce cas vous devez vous enregistrer sous le projet. Ensuite vous recevrez par courriel votre mot de passe vous permettant de télécharger les documents désirés. Pour toutes questions il y a un «forum aux questions» à votre disposition.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

8.1.2014